

Thème 3 - La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial

Entre 1870 et 1914 la France se dote progressivement d'un nouveau régime politique : la IIIe République Chapitre 1. Cette évolution politique s'accompagne de mutations dans la vie des Français Chapitre 2. Plus largement la France est alors une puissance internationale qui se dote d'un empire colonial Chapitre 3.

Chapitre 1 - La mise en œuvre du projet républicain

I. 1870-1879 : l'instauration de la République

A. La guerre franco-prussienne et ses conséquences

En 1870 Napoléon III (1851-1870) déclare la guerre à la Prusse. L'Empereur français est obligé de déposer les armes après la bataille de Sedan le 2 septembre 1870. Les opposants républicains, dont Jules Ferry (1832-1893) et Léon Gambetta (1838-1882), proclament alors un gouvernement de Défense nationale. Ainsi, débute la IIIe République. L'Assemblée nationale est alors majoritairement monarchiste et favorable à la paix. Elle porte au pouvoir Adolphe Thiers (1797-1877). La paix est signée à Francfort le 10 mai 1871 où la France perd l'Alsace-Lorraine et doit payer une énorme indemnité de guerre.

Focus - 1871, Louise Michel et la Commune de Paris

Le 26 mars la Commune de Paris se proclame à la tête de l'État. Non reconnue par l'Assemblée et par A. Thiers, la ville est alors isolée. Ayant une politique laïque, la Commune permit une émancipation des femmes qui jouèrent un grand rôle dans cet épisode comme Louise Michel (1830-1905). Institutrice, elle s'établit à Paris vers 1856 où elle aida les plus pauvres et elle se tourna vers l'activisme politique.

A. Thiers confia au Maréchal de Mac Mahon la tâche d'éradiquer l'insurrection parisienne. Durant la « Semaine sanglante », du 21 au 28 mai 1871, les combats de rue firent rage. Louise Michel combattit aux côtés des Communards. Les troupes de la Commune finirent par tomber le 28 mai 1871 au cimetière du Père-Lachaise. La répression qui s'en suivit fut très dure. (20 000 morts, 38 000 arrestations et plus de 7 000 déportations). Louise Michel fut envoyée au bagne en Nouvelle-Calédonie en 1873. Les lois d'amnistie de 1879 et 1880 permirent aux déportés et exilés survivants de rentrer en France, les prisonniers furent aussi libérés. Louise Michel reprit son engagement politique jusqu'à sa mort en 1905.

B. Le triomphe de la République

Adolphe Thiers opposé à une restauration monarchique, démissionna le 24 mai 1873 et fut remplacé par le Maréchal de Mac-Mahon (1808-1893) royaliste. Cependant, ce dernier groupe était divisé quant au souverain à choisir et au type de monarchie : absolue ou parlementaire. Ceci permit à la IIIe République d'être finalement adoptée le 30 janvier 1875. Les élections de 1876 portèrent les Républicains au pouvoir mais Mac Mahon tenta un coup d'État en 1877 qui échoua. Finalement, il dû se démettre de ses fonctions en janvier 1879. L'élection de Jules Grévy (1879-1887) consacra le triomphe des républicains.

II. Une Troisième République source de libertés

A. Jules Ferry et les lois scolaires (1880-1882)

La période de 1879 à 1887 est celle d'une « république opportuniste » mettant en avant des libertés fondamentales. Ainsi, les lois scolaires de 1880-1882, sous l'influence de Jules Ferry, rendent l'école laïque, obligatoire et gratuite. Le personnel des établissements publics est entièrement laïcisé en 1886 et leur formation est améliorée. Ces lois scolaires permettent une meilleure égalité sur le territoire ainsi qu'entre les hommes et les femmes. D'autre part, les instituteurs sont alors considérés comme « Les hussards noirs de la République » : c'est par eux que passe l'enracinement républicain au sein de la population.

B. Des droits nouveaux

La IIIe République contribua aussi à la mise en place de la liberté de la presse (1881), du droit de réunion (1881), de la liberté syndicale (1884), de la loi sur le divorce (1884) permettant ainsi à une société plus libre d'apparaître. La loi de 1901 introduit la liberté d'association laïque non professionnelle. Cette dernière permit la constitution des premiers partis politiques : le Parti républicain radical dès 1901. Un mouvement socialiste et ouvrier en pleine structuration s'unit dans la SFIO (Section française de l'International Ouvrière) en 1905.

C. Une « républicanisation du décor »

Dans les lieux publics s'affirment les symboles républicains. Ces symboles ont souvent pour origine la Révolution française de 1789, comme le drapeau à tricolore, officiellement instauré en France en 1830. « La Marseillaise » la composée en 1792 mais adoptée officiellement par la IIIe République comme de hymne national en 1879. La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est sous la IIIe République inscrite sur le fronton des édifices publics à partir de 1880. À cette même date Marianne devient la représentation de la République. En es célébration de la Prise de la Bastille en 1789 et de la Fête de la fédération en 1790, la IIIe République adopte, en 1880, le 14 juillet comme fête nationale.

Focus - 1885, les funérailles nationales de Victor Hugo

Le 1er juin 1885, le corps de Victor Hugo est transféré au Panthéon. Suivi par un million de personnes cette entrée au Panthéon est une première pour un poète et écrivain. Traversant tout le XIXe siècle (il né 1802), Victor Hugo connu tous les régimes de l'État français de cette période. Il fut tour à tour monarchiste, fervent opposant à Napoléon III, puis républicain anticlérical à la fin de sa vie. Il reste à la fois comme un exemple d'intellectuel engagé en politique et envers les plus pauvres.

III. Débats et blocages de la IIIe République

A. L'antiparlementarisme et l'Affaire Dreyfus

En parallèle de la volonté de revanche face à l'Allemagne, commencèrent à apparaître des mouvements antiparlementaires. Ces mouvements furent très visibles au moment de la crise boulangiste (1886-1889). Le général Boulanger alors ministre de la guerre en 1887 souhaitait en découdre avec l'Allemagne. Renvoyé par le gouvernement, il créa un mouvement politique regroupant tous les mécontents de la IIIe République avec une idéologie nationaliste et antiparlementaire. L'Affaire Dreyfus vint affirmer le caractère antisémite et xénophobe de ces mouvements. Charles Maurras (1868-1952) en fut une des figures déterminantes.

Focus - L’Affaire Dreyfus

L’Affaire Dreyfus est une affaire d’espionnage au sein du Ministère de la guerre. Le capitaine Dreyfus est accusé, à tort, d’avoir dérobé des documents pour les remettre aux Allemands. Originaire d’Alsace et de confession juive, il est le coupable idéal et est déporté au bagne en Guyane en 1894. Cependant, en 1897 le colonel Picquart démontre que Dreyfus est innocent en trouvant le vrai coupable le sous-lieutenant Esterhazy. En janvier 1898, Émile Zola publie une lettre ouverte au président dans le journal *L’Aurore* intitulée « J’accuse ». Cette lettre déclenche deux blocs : les dreyfusards, défendant l’innocence du capitaine, et les anti-dreyfusards persuadés de sa culpabilité. Ce dernier groupe voit s’agglomérer des personnes nationalistes, militaristes et antisémites face aux partis de gauche qui évoluent dans le sens inverse. En 1899 le président Émile Loubet finit par gracier A. Dreyfus et c’est en 1906 qu’il est finalement réhabilité.

B. L’échec du droit de vote des femmes

Mobilisé par un élan international, le féminisme se mit en place dès 1870. En 1880, Hubertine Auclert (1848-1914) fut l’une des premières figures en refusant de s’acquitter de l’impôt car elle ne possédait pas le droit de vote. Elle défendit ce droit pour les femmes dans son journal *La citoyenne* (créé en 1881) et en s’appuyant sur les méthodes des suffragettes britanniques. Il n’y eut que peu d’avancé avant la Première guerre mondiale, malgré la création en 1901 du CNFF (Conseil National des Femmes Françaises). La SFIO reprit l’idée d’un vote des femmes mais celui-ci resta peu défendu.

C. De la loi de séparation des Églises et de l’État à la marche vers la Première Guerre mondiale

L’Affaire Dreyfus permit aux partis de gauche de se structurer en « Bloc des Gauches » amenant au gouvernement Pierre Waldeck-Rousseau de 1899 à 1902 puis Émile Combes de 1902 à 1905. Profondément anticléricaux ces gouvernements s’opposaient aux catholiques qui ne pardonnaient pas les lois laïques de Jules Ferry et se retrouvaient dans l’antiparlementarisme. Ceci déboucha sur une montée en puissance des tensions jusqu’à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l’État.

Focus- 1905, Loi de séparation des Églises et de l’État

En 1904 le président E. Combes rompit les relations avec la papauté et contribua à la Loi de séparation des Églises et de l’État du 9 décembre 1905. Cette loi introduisait le principe de laïcité, c’est-à-dire de neutralité de l’État envers les religions. Le pape Pie X (1903-1914) condamna cette loi.

La République ne reconnaît aucun culte et garantit le libre exercice de tous. Les biens de l’Église devaient être attribués à des associations cultuelles mais ceci généra beaucoup de heurts dans les régions. Aussi cette mesure ne fut-elle réellement appliquée qu’en 1924. De même la laïcisation des écoles conduisit parfois à de fortes oppositions d’une partie de la population.

Entre 1906 et 1909 ce furent les radicaux qui prirent le pouvoir avec le gouvernement de Georges Clemenceau (1841-1929). La question sociale et ouvrière fut alors au cœur des débats devant la précarité de ce groupe social démontrée par de grandes grèves de 1906 à 1910. De même, les relations avec l’Allemagne devenaient de plus en plus tendues, notamment au niveau de la question coloniale. Malgré les mises en garde, notamment de Jean Jaurès, l’Europe se préparait à un nouveau conflit. L’opinion publique restait mitigée mais l’action du président Poincaré (1913-1920), élu en 1913 et originaire de Lorraine, poussa peu à peu la France vers la Première guerre mondiale.